



Projet Educatif

Grandir et sépanouir à L'Huisserie

Préambule...

Le temps libre des enfants et des jeunes constitue un espace éducatif singulier, complémentaire de la vie familiale et de l'école.

Parce que l'enfant y trouve des occasions de se confronter à ses pairs et à d'autres adultes :

- c'est un temps privilégié de la découverte de soi, de renforcement et d'élargissement des valeurs et des repères acquis dans l'éducation familiale
- Il constitue un espace privilégié de la découverte des autres et de la vie sociale qui facilite la rencontre avec d'autres systèmes de valeurs, de comportements, permettant à l'enfant et au jeune de mieux se situer dans la société et d'acquérir confiance en lui.

Dans la mesure où l'enfant peut s'investir librement dans des projets individuels et collectifs de durées variables, il pourra réinvestir des compétences acquises dans la famille ou à l'école, renforçant ainsi ses savoir-faire, ses moyens d'expression et l'articulation de ses différents temps de vie.

Dans ce contexte éducatif, la famille, l'école et les acteurs du temps libre se doivent dès lors de collaborer pour favoriser l'épanouissement individuel et social de chaque enfant et jeune.

La commune est en charge de l'action publique. Au contact quotidien de tous les interlocuteurs concernés, par sa contribution au comité de pilotage, elle est à la fois l'élément moteur du projet éducatif local et le liant indispensable entre tous les acteurs concernés. Garante de sa politique enfance-jeunesse, l'équipe municipale attribue les moyens nécessaires à la mise en œuvre des actions du PEL. Elle contribue, au sein du comité de pilotage, à assurer le suivi, la communication et l'évaluation du PEL.

L'action du comité de pilotage vise

- à formaliser les valeurs éducatives, socle du Projet Éducatif Local.
- à recenser, évaluer régulièrement et prendre en compte les besoins de l'enfance et de la jeunesse dans une cohérence du parcours éducatif, de la petite enfance à l'âge adulte.
- à mettre en place et entretenir une dynamique de concertation, de réflexion, d'information avec les parents et les jeunes, les enseignants, les responsables associatifs, les acteurs professionnels de l'enfance et la jeunesse.
- à articuler les différents projets existant sur la commune (projets d'école, projets d'établissement, projets associatifs, projets des structures enfance-jeunesse...).
- à programmer des actions à moyen et long terme, traductions concrètes du Projet Éducatif Local.
- à proposer des modes de suivi, de régulation, et d'évaluation.

Œuvrer à l'épanouissement de l'enfant et du jeune...

Cette ambition est d'abord conditionnée par **la prise en compte de ses besoins**, que ceux-ci soient exprimés ou qu'ils soient relatifs aux caractéristiques particulières liées à son âge ou à sa spécificité sociale et culturelle. La construction de chaque enfant et jeune se fonde également sur la notion de **sécurité affective et morale**, ce qui suppose la mise en place de **repères stables** (temps, relations et lieux) et l'appropriation de limites (droits et devoirs, règles établies ou négociées et formalisées).

Un des objectifs fondamentaux de l'éducation est de permettre à chaque enfant et à chaque jeune de pouvoir s'épanouir au niveau personnel, condition indispensable pour mieux s'inscrire dans la société et aller vers les autres.

Un enfant, un jeune qui s'épanouit est un enfant, un jeune qui se connaît, s'estime, prend confiance et affirme ce qu'il est, ce qu'il pense et ce qu'il aime, vis-à-vis de lui-même et avec les autres. Cela suppose une diversité et une richesse dans ce qui lui est proposé afin que l'enfant puisse **enrichir son horizon culturel** et qu'il puisse **faire des choix éclairés** à partir de sa propre sensibilité, et un accompagnement éducatif sécurisant lui permettant de se dépasser dans ce qu'il fait, condition pour qu'il mesure ce dont il est capable à un moment donné.

Pour que l'enfant s'affirme, il doit **être encouragé à s'exprimer** à partir de modes d'expression variées (orale, motrice, sportive, artistique...) **donner son avis, se positionner**. Cela suppose que son point de vue soit toujours pris en compte et suivi d'une réponse singulière de la part des adultes dans un souci d'accompagnement individualisé. Cet accompagnement est indispensable pour permettre à tout individu de prendre part à la vie collective.

Une ambition éducative portée par des valeurs...

Notre projet éducatif vise à **l'épanouissement de l'enfant et du jeune**, il est porté par **des valeurs** : **respect et citoyenneté, tolérance et solidarité**. Les actions conduites doivent développer et renforcer l'autonomie des enfants et des jeunes.

Ce cadre posé nous semble devoir être le fondement de toute activité développée sur notre commune dans le cadre du temps libre, que ce soit à notre initiative ou à celles de nos partenaires locaux (associations, familles...) et de nos partenaires institutionnels (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, Caisse d'Allocations Familiales , Mutualité Sociale Agricole, dans le cadre des dispositifs divers : Contrat Enfance Jeunesse, Contrat d'Agglomération).

Ces valeurs : **respect et citoyenneté, tolérance et solidarité** sont interdépendantes et complémentaires. Il est donc essentiel de les prendre en compte simultanément dans les actions éducatives.

De plus, elles engagent l'enfant comme l'adulte et doivent se traduire que dans un **cadre préalable et explicite**, appelé à s'élargir au fur et à mesure du développement de l'enfant ou du jeune. Ce cadre :

- définit l'existence et l'exercice **des droits** indissociables **des devoirs** qui s'y rattachent.
- impose **le respect** indispensable à toute vie sociale, que cela concerne le bien commun, les autres ou sa propre personne,
- précise en situation **les limites** incontournables pour exercer et concrétiser ses capacités d'initiatives en toute sécurité.

Les enfants et les jeunes doivent en trouver une traduction la plus concrète possible, dans tous les espaces d'accueil et dans tous les services.

Aider l'enfant, le jeune, à s'épanouir, à grandir, c'est **l'accompagner vers sa vie d'adulte**, lui **transmettre des valeurs** qui lui permettront, demain, lui aussi, d'être le passeur de règles et de codes sociaux qui sont indispensables à la « **vie ensemble** ».

Le respect et la citoyenneté...

Agir avec **respect** envers l'autre, les autres, c'est d'abord être respectueux de soi-même, porter de l'estime et de la considération pour ce que chacun, chacune, contribue à construire pour la société.

Se connaître et se reconnaître pour connaître et reconnaître !

C'est aussi respecter le bien public, l'environnement, tout autant pour le préserver que pour l'améliorer.

C'est déjà au quotidien, dès le plus jeune âge, connaître et appliquer les **règles** de civilités et de politesse, de vie en groupe de pairs ou intergénérationnel.

Agir en **citoyen** dans son environnement, dans sa cité, sa ville, c'est s'engager à œuvrer pour **l'intérêt public**, à s'intéresser aux conditions de vie, pour soi et pour les autres et s'impliquer pour « faire bouger les choses ».

Pour préparer les adultes citoyens de demain !

C'est déjà se sentir concerné(e) par ce qui se déroule autour de soi et s'intéresser à la vie publique. C'est aussi se sentir acteur des évolutions, accepter des responsabilités, agir pour et avec les autres.

La tolérance et la solidarité...

Être **tolérant**, c'est être **à l'écoute** de soi et des autres, plus jeunes comme plus âgés.
C'est permettre à chacun, chacune, d'évoluer, de progresser et d'apprendre tout au long de sa vie.
Donc **accepter l'autre** autant que l'on s'accepte soi-même, avec ses atouts comme ses manques.

Accepter et reconnaître pour unir nos différences !

C'est aussi croire dans les possibilités de chacun, chacune et admettre qu'il, elle puisse changer d'avis, et qu'à chaque période de la vie, les expériences conduites et les situations rencontrées peuvent faire varier la vision des choses.
C'est déjà permettre le **droit à l'erreur** qui, après analyse, permet de rebondir et d'en ressortir plus fort.

Être **solidaire**, c'est se sentir lié(e) par des responsabilités ou des intérêts communs.
C'est **porter de l'intérêt** à l'autre, l'aider sans en être conduit à faire à sa place, à l'assister.

La solidarité place l'humain au centre des préoccupations éducatives !

C'est aussi s'intéresser au sort des plus démunis et des plus fragiles et agir pour « **changer le monde** ».

C'est déjà préférer la coopération à la compétition, la réalisation d'un projet collectif à la performance individuelle.

... des moyens pour l'accompagner à grandir...

L'enfant construit son rapport au monde dans des actions et des expérimentations. Il s'agit donc pour lui d'exprimer ses choix, de choisir, d'agir, de pratiquer, afin de lui permettre de faire sa propre expérience. C'est par ses expérimentations et les enseignements qu'il en tire, que l'enfant est amené à **devenir critique** sur son environnement et sur ses choix. L'enfant doit donc pouvoir avoir des espaces facilitant des **prises d'initiatives et de responsabilité**, gages de l'affirmation de son autonomie.

L'enfant doit également pouvoir se confronter aux autres pour construire et renforcer progressivement ses propres opinions et ses propres goûts. Cela suppose des espaces de parole, d'expérimentation et d'action prenant en compte le plus concrètement possible l'expression de tous (argumentation, formulation, propositions).

Permettre à l'enfant d'être autonome c'est aussi lui donner la possibilité de **s'engager envers lui-même et envers les autres** : « **j'ai confiance en moi et je fais confiance à l'autre** ».

L'enfant doit pour cela être encouragé à exprimer ses désirs et ses besoins, écouter ceux des autres, pour s'ouvrir au monde et **assumer ses choix**. Par ailleurs, le tâtonnement est un moyen privilégié pour l'enfant de s'approprier le monde avec une certaine mais nécessaire insouciance : **le droit à l'erreur** est inhérent à l'expérience. L'apprentissage de la prise de responsabilité, de l'initiative doit donc pouvoir être vécu comme une réussite même si le projet n'a pu totalement aboutir. Cela reste toujours une **situation porteuse d'enseignement**, si l'accompagnement de l'adulte permet à l'enfant d'explicitier le vécu de son implication et d'envisager une plus grande efficacité de son engagement.